
« Qu'aurais-je trouvé de plus chouette à Paris, Lyon ou Marseille ? » Socio-démo-géographie des Français·es de Bruxelles

Charlotte Casier et Jean-Michel Decroly

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/23019>

DOI : 10.4000/echogeo.23019

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Charlotte Casier et Jean-Michel Decroly, « « Qu'aurais-je trouvé de plus chouette à Paris, Lyon ou Marseille ? » Socio-démo-géographie des Français·es de Bruxelles », *EchoGéo* [En ligne], 59 | 2022, mis en ligne le 31 mars 2022, consulté le 10 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/23019> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.23019>

Ce document a été généré automatiquement le 10 mai 2022.

EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND)

« Qu'aurais-je trouvé de plus chouette à Paris, Lyon ou Marseille ? » Socio-démographie des Français·es de Bruxelles

Charlotte Casier et Jean-Michel Decroly

Introduction

- 1 En juin 2021, l'élimination des Bleus par la Suisse lors du championnat d'Europe de football a donné lieu à Bruxelles à des « dérapages anti-français sur les réseaux sociaux »¹ et à des « scènes de liesse »². Un drapeau bleu blanc rouge a même été brûlé à Flagey³, une place connue pour sa fréquentation française. Si ces manifestations ont probablement été montées en épingle par les médias français et belges, elles témoignent d'un sentiment difficilement niable d'irritation face aux Français·es et en particulier ceux et celles installés à Bruxelles. Que leur reproche-t-on ? Les Franco-Bruxellois·es seraient à la fois trop nombreuses et trop riches, contribueraient à l'augmentation des prix de l'immobilier et entraîneraient une préjudiciable transformation du tissu commercial dans certains quartiers. Par ailleurs, les étudiant·es français·es feraient concurrence aux étudiant·es locaux·ales et dégraderaient leurs conditions d'étude, au point que la rectrice de l'Université libre de Bruxelles (ULB) plaidait en octobre 2021 pour que la France contribue au financement des universités belges francophones et menaçait d'en réduire l'accès aux étudiant·es d'Outre-Québécois en cas de refus d'une telle aide⁴. Il est à noter que des griefs comparables à l'encontre des Français·es sont formulés à Montréal⁵.
- 2 Ces accusations circulent parmi la population bruxelloise et sont relayées par les médias locaux. Elles reposent toutefois sur une connaissance très partielle de la

présence française à Bruxelles. En effet, cette dernière, malgré sa visibilité, a jusqu'à présent été peu voire pas étudiée. Le présent article vise donc tout d'abord à combler ce déficit, en objectivant la croissance, le volume, les profils sociodémographiques et la répartition spatiale des Franco-Bruxellois-es. Au-delà de cette intention descriptive, il ambitionne d'interroger les ressorts de la présence démographique française à Bruxelles. Témoigne-t-elle de la transformation en cours des migrations internationales au sein même des pays à haut revenu et de l'émergence d'une *Middle-class migration* (Scott, 2006, 2019) ou résulte-t-elle des opportunités spécifiques qu'offre Bruxelles pour les Français-es, en particulier pour les jeunes adultes ? Pour répondre à cette question, les caractéristiques socio-démographiques des Français-es de Bruxelles sont mises en perspective à la fois avec celles des ressortissant-es des autres pays limitrophes installés à Bruxelles, mais aussi avec celles des Français-es établies dans d'autres métropoles. Sur cette base, nous fournissons quelques éléments de compréhension d'une migration internationale singulière par son volume et le profil socio-économique de la population concernée, qui témoigne aussi du caractère de plus en plus flou des frontières nationales, ainsi que de l'importance de la migration étudiante et de la migration intermédiaire.

De nouvelles configurations migratoires

- 3 Très peu de travaux ont porté leur attention sur l'immigration internationale française contemporaine dans des métropoles européennes ou nord-américaines. Une étude déjà datée montre que les quelque 50 000 Français-es établies à Montréal en 1971 – ce qui en faisait avec Abidjan la plus grande ville française hors de l'Hexagone à l'époque – se caractérisaient par un haut niveau de qualification, des emplois souvent occupés dans des entreprises françaises et une localisation davantage dans les quartiers cosmopolites de la ville que dans ceux majoritairement francophones (Grosmaire, 1983). Beaucoup plus récemment, des recherches qualitatives sur les Français-es de Londres (Huc-Hepher et Drake, 2013 ; Ryan et Mulholland, 2014 ; Barwick et Le Galès, 2021), de Manchester (Brahic et Lallement, 2020) ou de Montréal (Goulet, 2019), s'interrogent sur les mobiles et conséquences individuelles de leur implantation dans une métropole internationale, en lien avec leurs stratégies et pratiques d'ascension, de reproduction ou de reclassement social. Elles soulignent également que les personnes concernées, bien que hautement qualifiées – ou en voie de l'être – ne relèvent pas uniquement des « élites migrantes » (Dubucs, 2009). Parmi les Français-es de Londres se rencontrent fréquemment des étudiantes venues finaliser un master ou un post-master. On y retrouve aussi un fort contingent d'actives en début de carrière, qui n'occupent pas – ou pas encore – les échelons supérieurs de la hiérarchie de leur branche professionnelle, et parmi lesquels se rencontrent notamment des jeunes issus de l'immigration maghrébine, provenant des « zones urbaines sensibles » (Santelli, 2013). Ces « oubliés de St Pancras⁶ », pour reprendre les termes utilisés par le consulat de France s'apparentent aux « Eurostars » rencontrés par A. Favell à Amsterdam, Bruxelles et Londres (2008) : des personnes issues de milieux sociaux diversifiés qui voient dans l'implantation dans une métropole internationale la possibilité de surmonter les blocages à leur ascension sociale à l'intérieur des frontières de l'État-Nation dont elles sont issues.

- 4 Ces observations sont à mettre en lien avec ce que S. Scott (2006) décrit comme l'émergence de la *Middle-Class migration*. Selon lui, la migration qualifiée est devenue une activité « normale » des classes intermédiaires plutôt qu'une activité réservée exclusivement à une élite économique. Il en résulterait que les communautés migrantes issues des pays à haut revenu et établies dans les métropoles occidentales seraient loin d'être homogènes sur le plan socio-démographique. S. Scott montre ainsi que les Britanniques résidant à Paris ont des profils très diversifiés tant par rapport au motif de leur migration, qu'au caractère permanent ou circulaire du séjour, à leur statut familial, à leur style de vie, qu'au regard de leur géographie résidentielle. Ces constats le conduisent à identifier plusieurs types de migrantes : les familles proches de la notion classique d'expatriée, les jeunes professionnelles, les migrantes « lifestyle » et les « Bohèmes » (Scott, 2006, p. 1112, 1115-6). De la même manière, Ryan et Mulholland (2014, p. 597) soulignent la diversité des profils des Françaises hautement qualifiées à Londres – « expats », étudiantes, indépendantes et femmes accompagnantes – et le dynamisme entre ces catégories, en particulier durant le parcours de vie.

- 5 Ces résultats rejoignent ceux relatifs à l'évolution récente de l'émigration internationale des Françaises. Au cours du dernier demi-siècle, cette émigration serait passée successivement par trois phases principales : la première a été dominée par la migration coloniale, la deuxième par la mobilité professionnelle très qualifiée de cadres et de fonctionnaires internationaux, et la troisième par la diversification du profil des migrantes et de leur destination (Verquin, 2001 et 2002 ; Gildas et Guedj, 2015 ; Fabbiano *et al.*, 2019). La surreprésentation des diplômées de l'enseignement supérieur parmi les émigrantes récentes (Barbara *et al.*, 2021), ne doit pas masquer la variété de leur profil (Gildas et Guedj, 2015). On y trouve aussi bien des étudiant·es qui cherchent à accéder à des filières de formation verrouillée en France en raison de concours ou d'un *numerus clausus*, des étudiant·es qui visent à enrichir leur *curriculum vitae* d'un diplôme international, des jeunes actives qui voient dans l'expatriation une manière de trouver plus facilement un emploi ou d'accéder à un poste plus en lien avec leur formation, des actives très qualifiées qui sont employées par des entreprises – pas nécessairement des filiales de firmes françaises – établies hors de France ou par des organisations supra ou inter-nationales, et des retraitées qui séjournent plusieurs mois par an dans des lieux offrant diverse aménités, comme les façades littorales et les arrière-pays du pourtour méditerranéen occidental. Ces émigrantes françaises contemporaines proviennent généralement des métropoles régionales ou de l'agglomération parisienne. S'ils se rendent surtout dans d'autres pays à haut revenu⁷, ces individus sont de plus en plus nombreux à s'installer ailleurs, notamment dans les pays du Golfe Arabo-persique (Le Renard, 2019), au Maroc (Berriane et Janati, 2016) ou en Afrique subsaharienne (Fabbiano *et al.*, 2019). Enfin, au début des années 2000, la majorité d'entre eux et elles résidaient dans des capitales administratives ou économiques, ou dans des métropoles (Verquin, 2001, p. 42).

- 6 La diversification récente de l'émigration internationale française s'accompagne de son rajeunissement, si bien qu'en 2015-16, 30 % environ des émigrés adultes nés en France et qui résidaient dans un autre pays de l'OCDE avaient entre 20 et 34 ans (Barbara *et al.*, 2021). De manière générale, la fréquence des migrations est élevée à ces âges, en relation avec les nombreuses transitions qui s'y déroulent : émancipation du domicile parental, poursuite des études supérieures, accès à un premier emploi, mise en couple, arrivée du premier enfant (Grimmeau *et al.*, 1998). En France, comme ailleurs

dans les pays à haut revenu, ces migrations des jeunes adultes sont très fortement polarisées par les agglomérations urbaines, en particulier les plus grandes d'entre elles (Brutel, 2010). Elles sont aussi plus lointaines qu'aux autres âges : c'est entre 20 et 34 ans que la proportion des personnes ayant changé de département parmi celles ayant déménagé est la plus élevée, elle atteint même 38 % parmi les 20-24 ans (Haran *et al.*, 2018). En raison des limitations d'accès – effectives ou ressenties – à l'enseignement supérieur ou à l'emploi en France, en raison aussi de l'attrait exercé par les diplômes ou les opportunités de travail à l'étranger, il est vraisemblable que ces émigrations extra-départementales s'internationalisent. Dans cette optique, on peut faire l'hypothèse que des métropoles étrangères proches de la France, comme Amsterdam, Berlin, Londres... ou Bruxelles, intègrent progressivement le système migratoire français.

Une analyse comparative sur base de sources disparates et incomplètes

- 7 Afin de montrer ce que la présence française à Bruxelles doit aux nouvelles configurations migratoires qui viennent d'être esquissées, nous avons comparé, à l'aide des outils de la statistique descriptive et de la cartographie, les profils socio-démographiques, socio-économiques et spatiaux des Franco-Bruxellois-es, avec ceux des ressortissant-es des autres pays limitrophes de la Belgique (Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni) établies à Bruxelles. Nous avons également mis en perspective nos résultats avec quelques données générales sur les Français-es établies dans d'autres métropoles de pays à haut revenu.
- 8 La première comparaison vise à examiner dans quelle mesure les caractéristiques de l'immigration française à Bruxelles ressemblent à celles d'étrangère-s venant de pays tout aussi proches géographiquement que la France, qui ont des niveaux similaires de développement et qui depuis des décennies n'ont, pas plus que la France, été une source de main-d'œuvre peu qualifiée à Bruxelles. Il s'agit donc de sélectionner des étrangère-s dont les profils devraient, en principe, être similaires à ceux des Français. La seconde comparaison, moins détaillée en raison des difficultés d'accès aux données, a pour objectif d'estimer le caractère singulier de la présence française à Bruxelles au regard de celle observée dans d'autres métropoles.
- 9 Sur le terrain bruxellois, plusieurs sources d'information ont été mobilisées. Nous nous sommes appuyées tout d'abord sur les données démographiques agrégées issues du Registre national de la population. Ce dernier, qui n'a pas d'équivalent en France, est associé au concept de numéro d'identification des personnes qui résident sur le territoire. Il répertorie rue par rue et logement par logement, l'identité des différent-es occupant-es avec leur lieu et date de naissance, leur filiation, leur nationalité et leur état-civil. Son exploitation permet par exemple de dénombrer le nombre de résident-es de nationalité française par âge, sexe et état-civil, dans chaque commune et quartier de Bruxelles au 1^{er} janvier de chaque année. Le nombre de Français-es pris en compte dans ce cadre exclut les personnes qui ont la double nationalité (belge et française) puisque considérées comme Belges dans le Registre national. Leur nombre est loin d'être négligeable puisque que selon des données publiées par le Consulat de France en 2006, environ un quart des Français-es établies en Belgique étaient des bi-nationaux-ales. Aussi, les données du Registre national ne reprennent que la population de droit, c'est-à-dire les individus domiciliés légalement auprès de leur administration communale. À

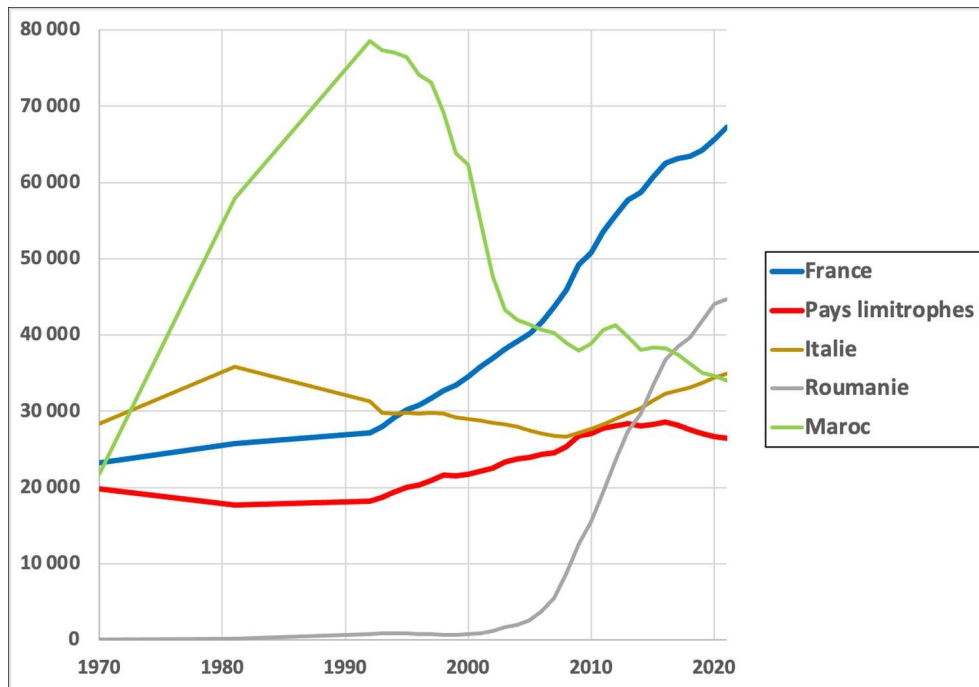
ce titre, elles excluent certains segments de la population française, comme les diplomates – mais pas les fonctionnaires des institutions européennes – et les personnes qui n'ont pas jugé utile de se domicilier, par exemple certaines étudiant·es lors de leurs premières années d'étude en Belgique. Une enquête menée auprès des étudiant·es de l'Université libre de Bruxelles (ULB) montre à ce propos que près de la moitié des Français·es renseigne une adresse légale en France et que cette proportion diminue avec l'avancement dans les études (60 % la 1^{re} année, 34 % la 2^e).

- 10 En dépit des limites qui viennent d'être évoquées, le Registre national de la population a été préféré au Registre des Français·es établies hors de France, tenu par le Consulat de France en Belgique. En effet, l'inscription à ce dernier reste facultative, ce qui conduit à une sous-estimation importante : au 1^{er} janvier 2020, 121 000 Français·es étaient inscrites au registre consulaire alors que 170 000 résidaient effectivement en Belgique selon les chiffres du Registre national, soit une différence de plus de 40 % ! Le chiffre de 170 000 devrait lui-même être revu à la hausse en tenant compte des binationaux·ales. En appliquant la proportion établie par le Consulat de France en 2006, ce serait de l'ordre de 227 000 Français·es qui résideraient en Belgique, dont 57 000 ayant la double nationalité.
- 11 Par ailleurs, nous avons mobilisé les données sociodémographiques individuelles des 53 600 ressortissant·es de nationalité française résidant en Région de Bruxelles-Capitale en 2011. Ces données regroupent des informations du Registre national⁸, des variables socio-économiques de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale⁹ et des indicateurs issus du Censu 2011 (recensement administratif décennal)¹⁰. Elles sont extraites d'une étude de longue haleine en cours au sein de notre unité de recherche¹¹. Deux limites à leur utilisation pour décrire la population française sont à signaler. D'abord, ces données ne reprennent que la population de droit (voir supra). Ensuite, les informations socio-économiques au sujet de certain·es Français·es enregistrées sont de pauvre qualité voire inexistante si leur occupation professionnelle ou revenus ne sont pas connus de la sécurité sociale belge ou soumis à la fiscalité nationale. De plus, le Censu ne dispose pas d'information sur les diplômes acquis à l'étranger pour les personnes installées après 2001.
- 12 Enfin, des données relatives aux étudiant·es de nationalité française sont extraites des dénombrements effectués par les universités et les hautes écoles et centralisées par l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), la fédération des établissements d'enseignement supérieur francophones de Belgique, et par le Conseil des recteurs (Cref) des institutions universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous les complétons avec les données d'une enquête menée via questionnaire en ligne par l'Observatoire de la vie étudiante à l'ULB en 2020 auprès de 4 300 étudiant·es dont 530 de nationalité française. Elle portait sur les ressources, les études, le logement, la situation financière, les parents, les appuis familiaux et reliait ces éléments aux informations de la base de données de l'université.
- 13 Les données relatives aux ressortissants des autres pays limitrophes établis à Bruxelles sont issues exactement des mêmes sources. Celles sur les Français·es qui résident dans d'autres métropoles proviennent des offices statistiques locaux, régionaux ou nationaux concernés.

Une population en forte croissance et proportionnellement plus nombreuse que dans d'autres métropoles

- ¹⁴ Entre 1970 et 2021, le nombre de ressortissant·es de nationalité française établies dans la Région de Bruxelles-Capitale a été multiplié par près de trois, en passant de 23 000 à 67 000, soit un gain de 44 000 personnes (illustration 1). Si la croissance a été lente jusqu'au début des années 1990, elle s'est fortement accélérée par la suite, surtout entre 2000 et 2010. Durant cette décennie, le taux d'accroissement annuel moyen a atteint presque 4 %, ce qui est assez exceptionnel, même pour une population immigrante. Comme dans le même temps le nombre de ressortissant·es du Maroc se réduisait fortement (- 36.000 personnes entre 1990 et 2005) suite à l'évolution du code de la nationalité en Belgique¹² et que l'effectif des ressortissant·es des autres nationalités fortement représentées à Bruxelles en 1970 (Italien·nes et Espagnol·es) diminuait également (malgré la reprise récente de l'immigration en lien avec la crise économique de 2008-2009), les Français·es sont devenus à partir de 2006 la première nationalité étrangère présente dans la capitale, et le restent encore en 2021, malgré la croissance très rapide du nombre de Roumain·es à la suite de l'élargissement de l'Union européenne à l'Europe centrale et orientale au début des années 2000. Ce n'est pas le cas, en revanche, si l'on tient compte de la nationalité à la naissance. Sous cet angle, les Marocain·es (149 000) sont deux fois plus nombreux·ses que les Français·es (70 000). Une telle différence résulte de contrastes marqués selon les nationalités initiales à se voir attribuer (généralement à la naissance) ou à acquérir la nationalité belge. Entre 2000 et 2020, 86 .000 personnes domiciliées dans la Région de Bruxelles-Capitale nées marocaines, 2 000 nées turques et 16 000 nées congolaises ont obtenu la nationalité belge contre seulement 5 000 nées françaises.

Illustration 1 - Évolution depuis 1970 du nombre de ressortissants des pays limitrophes (hors France) (Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni) et des quatre nationalités (hors Belgique) les plus représentées en Région de Bruxelles-Capitale en 2021



Sources : Registre national de la population, Statbel.

- 15 Alors qu'en 1970 Bruxelles comptait presque autant de Français·es que de ressortissant·es des autres pays limitrophes, un demi-siècle plus tard les premières sont 2,5 fois plus nombreux·ses que les seconds (illustration 1). En effet, la croissance de ces dernières est restée modeste de 1990 à 2016 (+ 10 400 habitant·es, + 57 %), puis a été suivie par une légère diminution (– 2 100 personnes, – 7 %), en lien avec le Brexit qui a entraîné un recul assez marqué du nombre de Britanniques (– 2 500 personnes entre 2016 et 2021, – 25 %).
- 16 Une comparaison avec d'autres métropoles internationales (tableau 1) révèle rapidement le caractère très singulier de la présence française à Bruxelles. Seule Londres (84 000 Français·es) compte plus de ressortissant·es français·es que Bruxelles et cette dernière en accueille bien davantage que Montréal (38 000), Genève (33 000) ou encore New York (16 000) et Rome (4 000). Par ailleurs, à Bruxelles, la proportion des Français·es dans la population totale (5,3 %) ou dans la population étrangère (15 %) est nettement plus élevée que dans les autres métropoles étudiées, où la première valeur ne dépasse pas 1 %, sauf à Montréal (2 %) et à Genève (6,6 %), et la seconde pas 5 %, sauf à Genève (16,5 %). Le cas de la ville lémanique est toutefois très particulier car l'implantation française y est ancienne (Raffestin, 1982) et combine une logique de proximité de la frontière et une logique d'attractivité à plus longue distance, tant pour les étudiant·es que pour des personnes hautement qualifiées susceptibles d'occuper des postes dans les institutions internationales implantées sur place.

Tableau 1 - Statistiques démographiques de base sur le nombre de Français-es, d'étranger-ères et la population totale de quelques métropoles ouest-européennes et nord-américaines

Agglomération	Limites	Sources	Date	Français				Etrangers			Population totale	
				Nombre (x 1.000)	Part dans la population de la ville (%)	Part dans la population étrangère de la ville (%)	Part dans la population française de l'Etat (%)	Nombre (x 1.000)	Part dans la population de la ville (%)	Part dans la population étrangère de l'Etat (%)	Nombre (x 1.000)	Part dans la population de l'Etat (%)
Londres	Greater London	Annual population Survey / ONS	1/01/19	84	0,9	4,2	45,3	1 981	22,3	32,1	8 888	13,3
Bruxelles	Région de Bruxelles-Capitale	Statbel	1/01/19	64	5,3	15,2	38,5	422	34,9	29,4	1 209	10,5
Montréal (1)	Agglomération de Montréal	Montréal en statistiques	30/06/16	38	2,0	5,9	47,0	645	33,2	59,1	1 942	24,4
Genève	Canton	Office cantonal de la statistique - OCSTAT	1/01/19	33	6,6	16,5	24,5	201	40,1	9,4	502	5,9
Berlin	Land Berlin	Statistik Berlin Brandenburg	1/01/19	20	0,5	2,6	16,6	777	20,6	7,7	3 769	4,5
Barcelone	Ajuntament de Barcelona	Ajuntament de Barcelona, Departament d'estadística i difusió de dades	1/01/19	17	1,0	5,1	15,2	334	20,2	6,9	1 650	3,5
New York (1)	New York City	U.S. Census - American Community Survey	1/07/19	16	0,2	0,5	9,1	3 021	36,2	6,7	8 337	2,5
Madrid	Municipalité de Madrid	Dirección General de Estadística de la Comunidad de Madrid	1/01/19	10	0,3	2,2	8,9	462	14,1	9,5	3 266	7,0
Vienne	Commune de Vienne	Statistics Austria	1/01/19	5	0,3	0,8	56,5	573	30,2	40,1	1 897	21,4
Rome	Province de Rome	ISTAT	1/01/19	4	0,1	0,9	15,3	508	11,9	10,2	4 264	7,1
Milan	Province de Milan	ISTAT	1/01/19	4	0,1	0,9	14,3	448	13,8	9,0	3 250	5,4

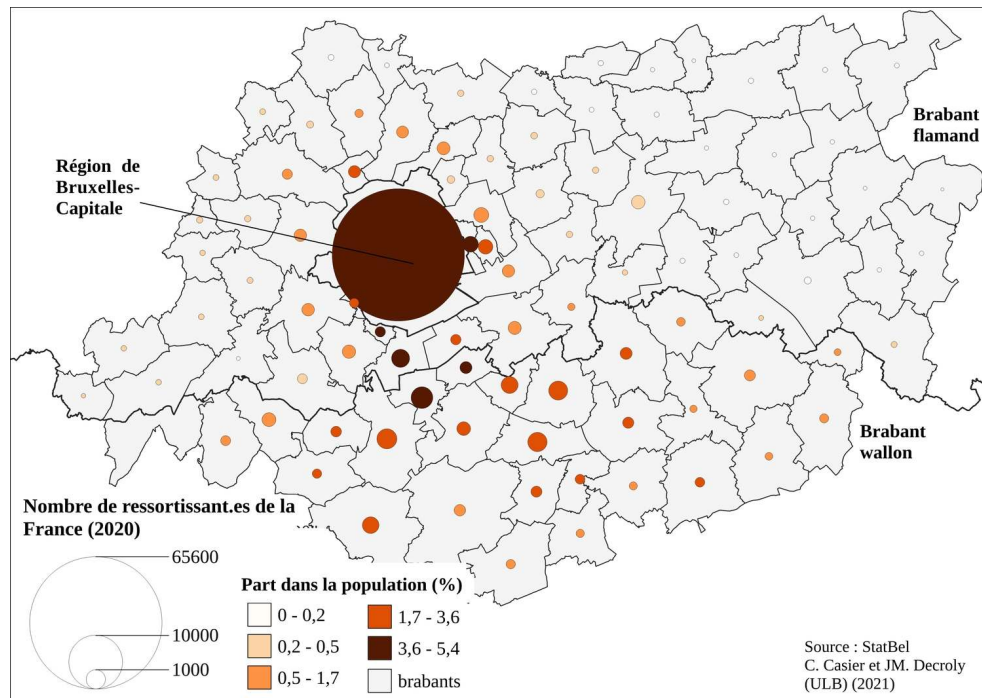
La nationalité prise en compte est la nationalité actuelle, sauf à Montréal et à New York où il s'agit de la nationalité à la naissance.

Sources : voir dans le tableau, colonne 3.

- 17 Il est également remarquable de constater que Bruxelles accueille plus d'un tiers des ressortissant-es français-es vivant en Belgique, alors même que de nombreux-ses Français-es résident dans les communes frontalières dans le cadre de mouvements de proximité fondés sur la mise en couple mais aussi sur le différentiel des prix immobilier. Une telle proportion n'est dépassée qu'à Londres, Montréal et Vienne, trois métropoles qui ont en commun de concentrer sur leur territoire une part très importante de la population étrangère installée dans leur État (respectivement 32, 59 et 40 %), ce qui est moins le cas à Bruxelles.
- 18 En étendant Bruxelles à sa périphérie, on est également frappé par le caractère très urbain de l'implantation des Français-es : 79 % des 83 500 ressortissants français-es installées en 2020 dans l'ancienne province de Brabant¹³ vivent dans la Région bruxelloise, contre 12 % en Brabant wallon et 9 % en Brabant flamand (illustration 2). Dans ces deux dernières entités, les Français-es représentent respectivement 2,5 et 0,7 % de la population. La situation des ressortissant-es des autres pays limitrophes est très différente, puisque près de la moitié de ceux et celles qui résident dans l'ancienne province de Brabant est établie en dehors de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces étranger-ères ont donc une implantation plus périphérique que celle des Français-es, ce qui dans le contexte de l'aire urbaine bruxelloise, caractérisée par des revenus plus élevés dans les banlieues que dans le centre, est généralement synonyme d'un statut socio-économique davantage privilégié. Cette différence s'explique probablement par

une préférence plus forte de ces groupes nationaux pour l'espace périurbain, qu'ils reproduisent en Belgique.

Illustration 2 - Géographie des Français.es en Région de Bruxelles-Capitale et en Brabant (2020)

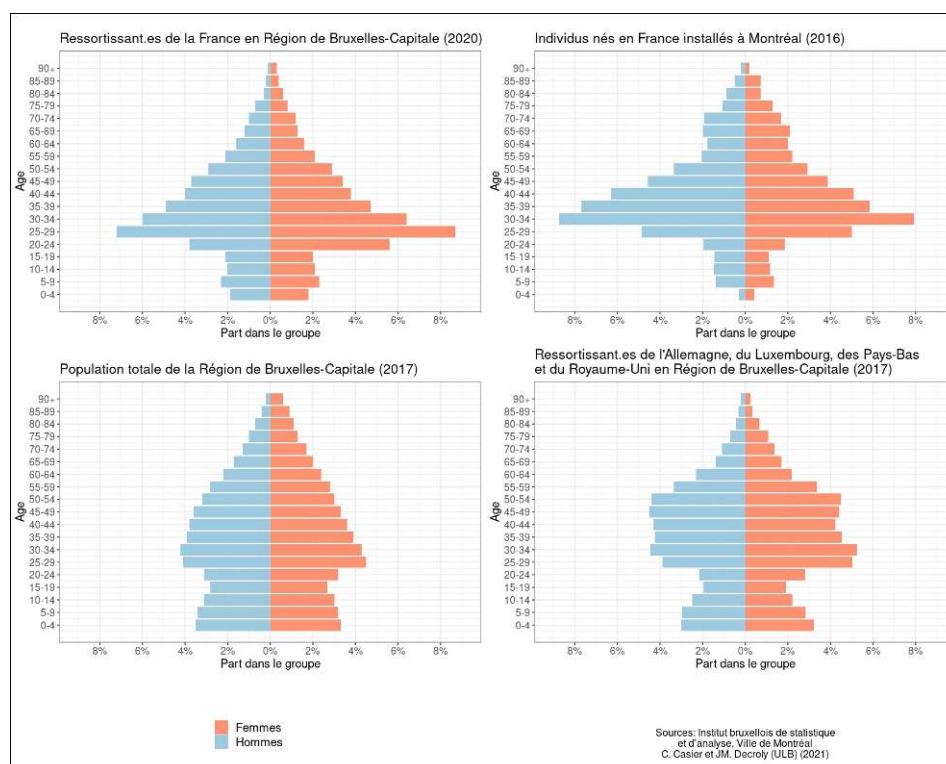


Sources : Registre national de la population, Statbel.

Un profil démographique original

- 19 La structure par âge et sexe de la population française de Bruxelles est également remarquable. En effet, elle se démarque tant par rapport à celle des ressortissant·es des pays limitrophes établis à Bruxelles que par rapport à celle des Français·es établies à Montréal.
- 20 À première vue, avec sa forme en « sapin de Noël », la pyramide des âges des Franco-Bruxellois·es ressemble à celle de n'importe quelle communauté de migrant·es internationaux·ales dans une grande agglomération urbaine (illustration 3). Les enfants et adolescent·es, comme les personnes âgées, sont sous-représenté·es, tandis que les adultes de moins de 50 ans sont fortement surreprésentés. La structure par âge et sexe des Français·es de Bruxelles se singularise toutefois sur deux plans. Primo, les 20-49 ans y sont proportionnellement plus nombreux (62 %) que chez les ressortissant·es des autres pays limitrophes (50 %). Secundo, au sein de ce groupe d'âges, les moins de 35 ans y sont nettement majoritaires (60 %), ce qui n'est pas le cas dans la population issue des autres pays limitrophes (47 %). Les Franco-Bruxellois·es se caractérisent donc par une surreprésentation remarquable de jeunes adultes (20-34 ans), là où les étranger·ères venant des autres pays limitrophes comprennent une part importante d'adultes mûrs (35-49 ans).

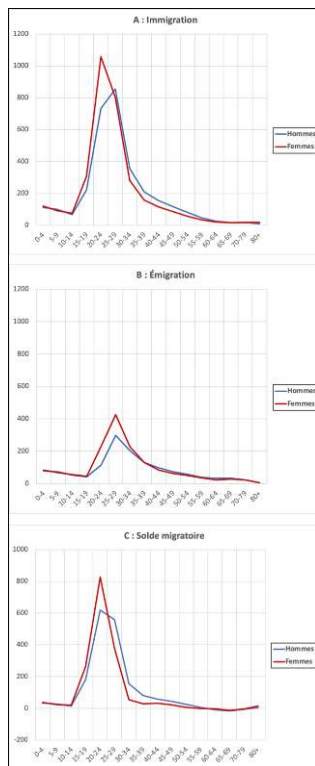
Illustration 3 - Pyramides des âges selon les villes et les régions



Source : pour Bruxelles, Registre national de la population et Statbel ; pour Montréal, Montréal en statistiques.

- 21 La comparaison avec la pyramide des âges des Français-es de Montréal (illustration 3) conduit à affiner les caractéristiques de cette surreprésentation de jeunes adultes. A Bruxelles, les Français-es sont déjà nombreux-ses entre 20 et 24 ans, ce qui n'est pas le cas dans la métropole québécoise. L'immigration s'y fait donc plus précocement, ce que confirment d'ailleurs les données sur les migrations par âge (illustration 4) : c'est entre 20 et 24 ans que l'on compte le plus grand nombre de Français-es entrant-es à Bruxelles. L'analyse des données individuelles montre d'ailleurs qu'un quart des Français-es de 18 ans et plus qui résidaient à Bruxelles en 2011 s'étaient installés en Belgique à 22 ans ou moins. Par ailleurs, alors que les jeunes adultes français de Montréal sont majoritairement des hommes, à Bruxelles prévaut une situation inverse : le rapport de féminité dépasse 120 femmes pour 100 hommes chez les 20-34 ans et atteint presque 150 chez les 20-24 ans. Cette situation exceptionnelle résulte de la féminisation de l'immigration elle-même (illustration 4A), que ne compense pas la plus forte présence des femmes parmi les émigrant-es, surtout dans la seconde moitié de la vingtaine (illustration 4B), et conduit à ce que le solde migratoire soit globalement plus élevé chez les femmes que chez les hommes entre 20 et 29 ans (illustration 4C).

Illustration 4 - Migrations internationales par classe d'âge quinquennale des ressortissant·es de la France en Région de Bruxelles-Capitale (nombre d'individus, moyenne annuelle, 2017-2019)



Sources : Registre national de la population, Statbel.

- 22 Cette forte concentration de la population française dans les tranches d'âges dites des jeunes adultes a pour conséquence qu'une bruxellois·e sur douze est de nationalité française parmi les 20 à 34 ans et qu'une sur dix l'est parmi les 25 à 29 ans.

Une migration étudiante qui façonne le profil des Français·es à Bruxelles

- 23 Ce profil démographique singulier de la population française à Bruxelles est à mettre en lien avec le nombre important de Français·es qui s'y installent pour entreprendre ou poursuivre des études supérieures : les établissements bruxellois en accueillent environ 10 000¹⁴. Cette situation résulte d'une forte augmentation des inscriptions françaises entre 2004 et 2014, ce qui correspond partiellement à la période de forte croissance des effectifs français en Région de Bruxelles-Capitale. Certaines filières sont particulièrement concernées par cette présence, tels que les écoles supérieures des arts, où les étudiant·es de l'Hexagone représentent 45 % des effectifs, et le domaine de la santé. A titre de comparaison, nous estimons au maximum à 2 000 le nombre d'étudiant·es issus des autres pays limitrophes poursuivant leur cursus supérieur à Bruxelles. En 2015-2016, les Français·es représentent 13 % des étudiant·es de l'ULB contre 3 % des autres pays limitrophes, principalement du Luxembourg. À la VUB, seule université néerlandophone de la capitale, les ressortissant·es des Pays-Bas représentent seulement 3 % des effectifs de 2019-2020.

- 24 Au sein de la population étudiante française, les données individuelles de 2011 permettent de distinguer deux grandes configurations socio-démographiques. Sur les 5 000 étudiant·es enregistrés, 1 250 vivent chez leur(s) parent(s) : ces individus sont assez jeunes, avec un âge médian de 20 ans, et présentent un rapport équilibré entre femmes et hommes. Ce sont vraisemblablement des enfants de Français·es établies depuis longtemps à Bruxelles et qui y ont suivi leur scolarité secondaire : la moitié réside en Belgique depuis 9 ans ou plus. On retrouve par ailleurs une population plus importante d'étudiant·es qui vivent hors du foyer parental (3 800 individus). Il s'agit probablement de jeunes adultes qui ont migré à Bruxelles afin d'y suivre des études supérieures : ces étudiant·es ont une ancienneté médiane de 2 années sur le territoire belge. Ces individus sont majoritairement enregistrés comme isolés (66 %) ou en colocation (26 %), sont plus âgés, avec un âge médian de 23 ans, et les femmes représentent 66 % du groupe.
- 25 La migration étudiante rajeunit et féminise la structure de la population française à Bruxelles. Par ailleurs, la durée de séjour de ces individus indique qu'un nombre important reste sur le territoire à moyen terme : 61 % des étudiant·es de nationalité française présentes en 2011 le sont encore en 2015.
- 26 La situation économique des étudiant·es français·es à Bruxelles est difficile à objectiver car peu documentée : les données du Registre national n'offrent pas d'information sur le quintile¹⁵ de revenus pour 75 % des individus vivant hors de chez leurs parents. Il faut cependant souligner l'origine sociale supérieure dont sont issues ces étudiant·es : 58 % des étudiant·es françaises enquêtées de l'ULB ont au moins un parent diplômé du supérieur ou titulaire d'un doctorat ; 47 % ont un parent chef de grande entreprise, cadre dirigeant, membre des professions libérales, encadrant ou technicien de niveau supérieur. Ces observations convergent avec les conclusions tirées de la littérature : dans un contexte d'expansion de l'enseignement supérieur, la mobilité étudiante internationale peut être vue comme un phénomène de classe, permettant aux classes intermédiaire et supérieure de se reproduire selon un mode socialement et culturellement construit, légitimé par les institutions favorisant et valorisant la mobilité étudiante. Plusieurs études confirment l'association étroite entre dynamiques de classes sociales et la capacité à accéder à un parcours d'étude à l'étranger. En retour, étudier à l'étranger transforme la socialisation professionnelle des étudiant·es et facilite leur accès à des postes de travailleurs et travailleuses très qualifiés dans les secteurs compétitifs de la nouvelle économie globalisée (Russel et Findlay, 2012, p. 266-267).

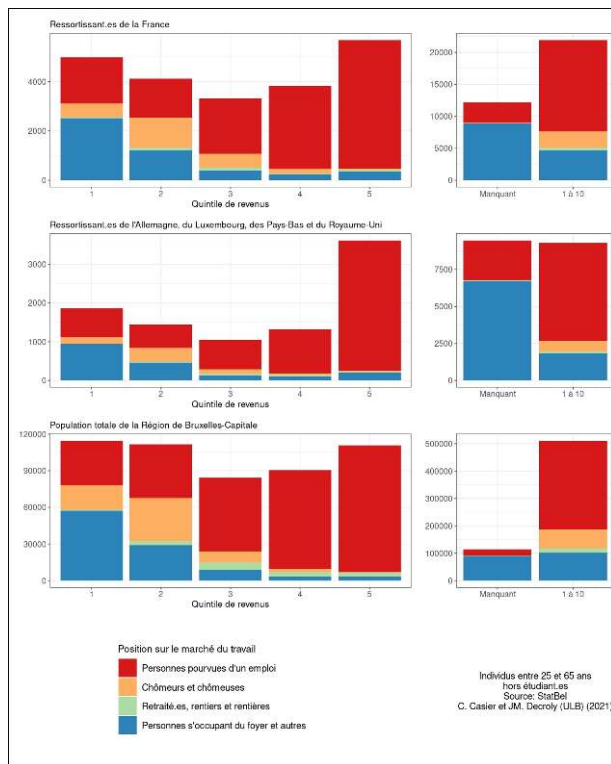
Une population active contrastée en termes de revenus... mais dotée en capital culturel

- 27 L'analyse du profil socio-économique des ressortissant·es français·es et des autres pays limitrophes résidant à Bruxelles a été réalisée à partir de données individuelles relatives à la situation en 2011. Sauf mention explicite, elle est circonscrite aux personnes âgées de 25 à 65 ans, à l'exclusion des étudiant·es.
- 28 Un premier constat s'impose d'emblée, les Franco-Bruxellois·es comme les ressortissant·es des autres pays limitrophes sont dotés d'un capital culturel élevé : 59 % des premier·ères et 67 % des second·es sont diplômés de l'enseignement

supérieur, contre 40 % de la population bruxelloise. Ces proportions élevées observées dans les deux groupes d'étrangères varient relativement peu selon les niveaux de revenus et le statut d'occupation. Même au sein du premier quintile de revenus, 55 % des Françaises et 53 % des ressortissantes des autres pays limitrophes disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette relative homogénéité en termes de capital culturel ne doit pas masquer toutefois l'existence d'inégalités socio-économiques au sein même de ces groupes.

- 29 Sur ce dernier plan, la population étrangère à Bruxelles est d'abord caractérisée par des données statistiques largement incomplètes : le quintile de revenu est inconnu pour 36 % des Françaises et 51 % des ressortissantes des autres pays limitrophes (illustration 5). Si l'absence de données sur le revenu peut refléter des situations individuelles contrastées (par exemple une jeune diplômée stagiaire dépendant encore de ses parents, un adulte vivant de son patrimoine ou une travailleuse dont l'emploi n'est pas connu de la sécurité sociale belge), elle est vraisemblablement fréquente chez les étrangères à haut revenu, a fortiori ceux qui exercent une activité dans une institution ou une entreprise internationale (Desiere *et al.*, 2018). La géographie des Françaises sans quintile déclaré est d'ailleurs très similaire à celle du 5^e quintile (l'indice de dissimilarité¹⁶ est de seulement 0.19). En ce sens, la part plus importante de ressortissantes des autres pays limitrophes que de Françaises dont le revenu est inconnu constitue un premier indice précieux à propos des profils socio-économiques des deux groupes. La proportion des travailleurs et travailleuses très bien rémunérés des fonctions internationales est vraisemblablement plus élevée chez les premières.
- 30 L'analyse des données relatives aux individus pour lesquels nous disposons du quintile de revenus confirme ce premier indice (illustration 5). Tous âges confondus, les Franco-Bruxelloises ont des statuts socio-économiques plus diversifiés que les ressortissantes des autres pays limitrophes : les premières sont quasi aussi nombreux-ses dans le quintile inférieur (23 %) et le quintile supérieur (26 %), alors que les secondes comptent près de deux fois plus d'individus dans le 5^e quintile (39 %) que dans le premier (20 %). La répartition des revenus est donc bimodale chez les Françaises alors qu'elle est mono-modale chez les Allemandes, Luxembourgeoises, Néerlandaises et Britanniques.

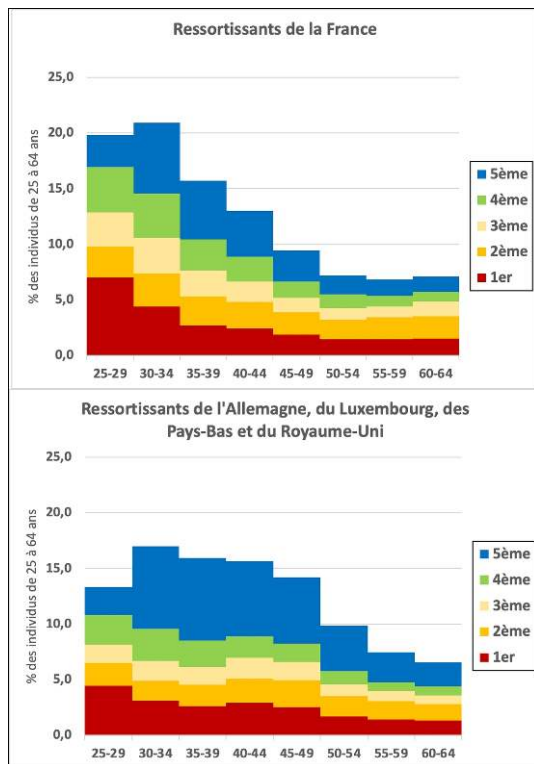
Illustration 5 - Situation socio-économique des adultes français-es (2011)



Source : Registre national de la population, Résibru.

- 31 Sans surprise, il existe une relation étroite entre le revenu et la position sur le marché du travail. Les personnes enregistrées comme « au foyer », les chômeurs et les chômeuses sont nombreux·ses parmi les faibles revenus. À l'inverse, les individus pourvus d'un emploi sont très majoritaires dans les quintiles supérieurs. 37 % des Français·es dans cette situation se retrouvent dans le 5^e quintile (mais 51 % pour les ressortissant·es des autres pays limitrophes). Il s'agit à 81 % de salariées, à 14 % d'indépendant·es et à 5 % d'employeurs. Ces travailleurs et travailleuses sont surreprésentés dans les activités spécialisées, scientifiques, techniques et extraterritoriales, ainsi que dans les secteurs de l'information, de la communication et des Arts, spectacles et activités récréatives.
- 32 Par ailleurs, la structure des revenus évolue avec l'âge (illustration 6). La part du 1^{er} quintile diminue rapidement : entre 25-29 ans et 35-39 ans, elle passe de 35 à 21 puis à 17 % du groupe d'âge chez les Français·es, de 33 à 18 puis à 16 % chez les ressortissant·es des autres pays limitrophes. Les jeunes adultes immigrés en provenance de pays à haut revenu comptent parmi eux une part substantielle de personnes en situation précaire, avec des revenus faibles et instables. Il faut également noter que dans les deux groupes d'étranger·ères, la proportion des individus appartenant au 5^e quintile de revenus suit une courbe en cloche : elle augmente jusqu'à 35-39 ans puis diminue ultérieurement. Cette particularité pourrait s'expliquer soit par le départ de ces adultes bien rémunérés une fois la quarantaine venue, soit par la succession sur le territoire bruxellois de vagues migratoires au profil socio-économique différent.

Illustration 6 - Déciles de revenus des adultes français.es selon l'âge (2011)



Sources : Registre national de la population, Résibru

- 33 Le contraste entre la distribution bimodale des revenus chez les Françaises et la polarisation sur les hauts revenus chez les ressortissantes des autres pays limitrophes résulte lui-même de deux effets qui se combinent (illustration 6). Tout d'abord, à tous les âges, la part des individus à haut revenu est systématiquement plus élevée chez les ressortissantes des autres pays limitrophes que chez les Françaises, et l'inverse prévaut pour les personnes dont le revenu est modeste. À cet effet structurel, s'ajoute un effet de composition démographique. Comme nous l'avons vu plus haut, les Françaises sont proportionnellement plus nombreuses aux âges où les revenus sont en moyenne les plus faibles, c'est-à-dire avant 35 ans.
- 34 Ces résultats sont confirmés par une analyse sommaire de l'emploi selon la nationalité dans les institutions internationales implantées à Bruxelles. Selon une des rares études qui fournit des données à ce propos, les institutions européennes (Commission, Parlement, Conseil, agences exécutives et autres institutions européennes) et internationales (principalement l'OTAN) y emploient ensemble 3.500 Françaises (soit 9 % de l'ensemble du personnel de ces instances) (Desiere *et al.*, 2018). En tablant sur l'homogamie de nationalité au sein des ménages des personnes concernées et une taille moyenne des ménages de 2 personnes, on dénombrerait environ 8.600 Franco-Bruxelloises (soit 14 % du total de celles et ceux vivant en Région de Bruxelles-Capitale et 11 % de celles et ceux vivant en Brabant) dont le séjour à Bruxelles est lié aux institutions internationales. Ces dernières n'auraient donc qu'un impact direct limité sur l'immigration française dans la Région. Au contraire, elles joueraient un rôle beaucoup plus important pour les ressortissantes des autres pays limitrophes. En effet, en appliquant la même méthodologie de calcul que ci-dessus, on peut estimer à respectivement 42 %, 22 % et 10 % des Allemandes, Britanniques et Néerlandaises

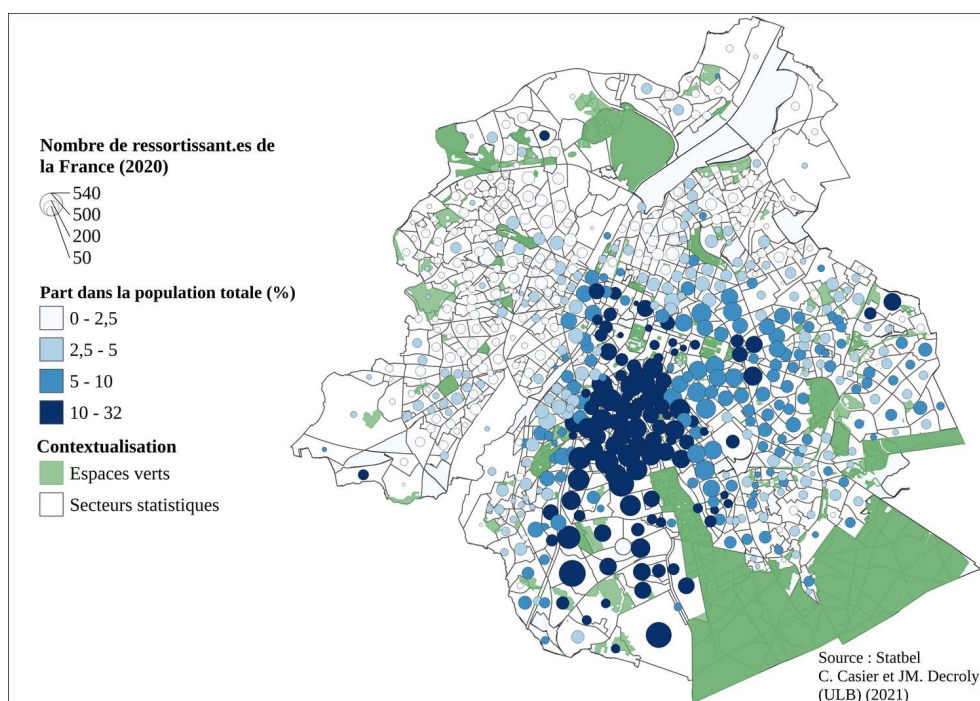
vivant dans l'ancienne province de Brabant et concernés directement par le travail dans ces structures.

- 35 En résumé, les Françaises qui résident en Région de Bruxelles-Capitale en 2011 sont globalement très diplômées mais présentent un profil économique polarisé : ceux et celles qui occupent des emplois semblent (très) bien rémunérés tandis qu'un nombre important de jeunes Françaises ne dispose que de revenus faibles malgré leur niveau élevé de qualification, traduisant possiblement une insertion compliquée sur le marché du travail. Des analyses longitudinales approfondies et des recherches qualitatives devraient permettre de déterminer s'il s'agit de conditions vécues par de mêmes individus successivement au cours de leur vie ou de trajectoires différentes.
- 36 Les ressortissantes des autres pays limitrophes, pour leur part, ont davantage un profil d'« élite migrante transnationale » classique. Ces étrangères sont globalement plus aisées que les Franco-Bruxellois et occupent davantage d'emplois dans le secteur international.

Une implantation qui se concentre dans les quartiers aisés du Sud-Est

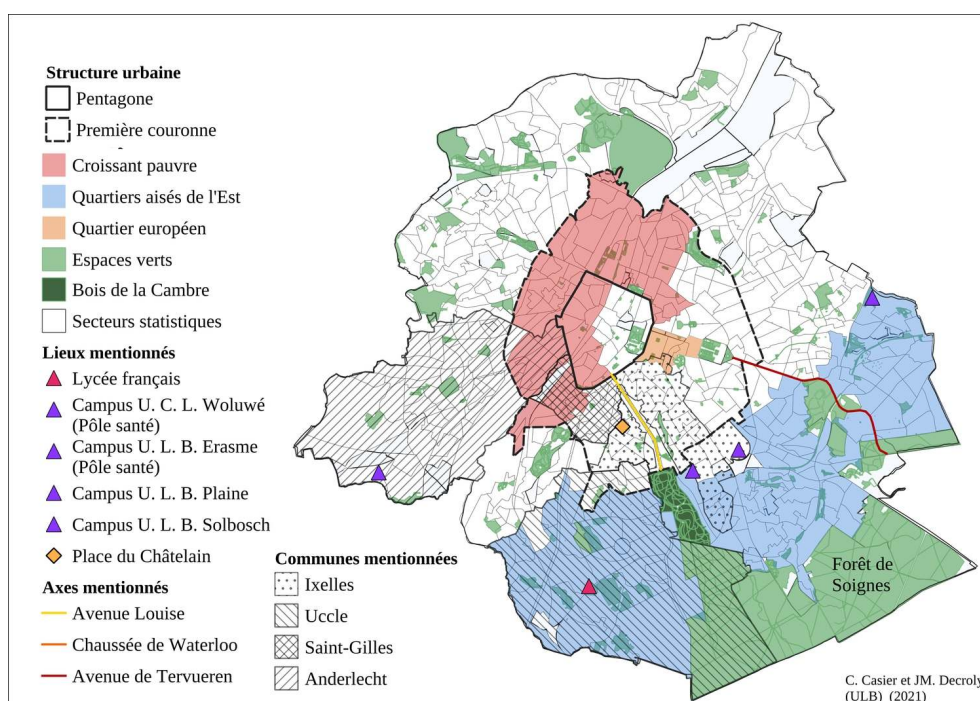
- 37 La population française ne se répartit pas de façon égale sur le territoire bruxellois. En 2015, ces ressortissantes sont particulièrement nombreuses dans les quartiers du Sud de la ville, à Uccle, Ixelles et dans le haut de Saint-Gilles. Dans les quartiers situés le long de l'avenue Louise et à l'ouest du Bois de la Cambre et de la Forêt de Soignes, ces individus totalisent systématiquement plus de 10 % des habitantes. Ils et elles sont également présentes mais de façon moins forte dans l'Est de la première couronne urbaine, à proximité du Quartier européen. Enfin, les Françaises sont quasiment absentes de l'Ouest de la ville (illustration 7 ; illustration 8). Ces ressortissantes se concentrent donc dans des quartiers aisés, comme en témoigne leur répartition selon le décile de standing du quartier de résidence¹⁷ : 40 % d'entre eux et elles vivent dans un quartier du 8^e, 9^e ou 10^e décile de standing contre 15 % de la population totale de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette configuration géographique particulière existait déjà en 2000 et la croissance des effectifs des Françaises renforce leur concentration : en effet, entre 2000 et 2015, leur indice de ségrégation¹⁸ passe de 0,23 à 0,33. Parmi les autres nationalités européennes importantes à Bruxelles, seules la Bulgarie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne présentent une valeur supérieure (Casier, 2019). Les ressortissantes des autres pays limitrophes sont davantage présentes le long de l'axe de Tervueren et comme explicité plus haut, en périphérie bruxelloise.

Illustration 7 - Géographie des ressortissant-es de la France en Région de Bruxelles-Capitale (2020)



Sources : Registre national de la population, Statbel.

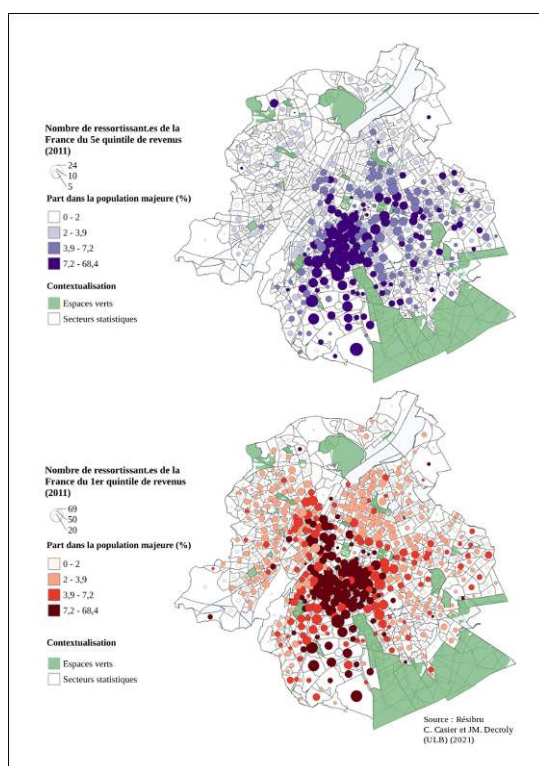
Illustration 8 - Carte de situation



- 38 La géographie des Français-es à Bruxelles varie peu en fonction de leur profil économique : les individus des déciles de revenu inférieurs et supérieurs sont chacun surreprésentés à l'Ouest du bois de la Cambre et à Ixelles (illustration 9) ; les premiers se différencient seulement par une surreprésentation dans le Pentagone et le croissant pauvre. Ainsi, l'indice de dissimilarité entre ces deux groupes est de 0,26. Par contre, la

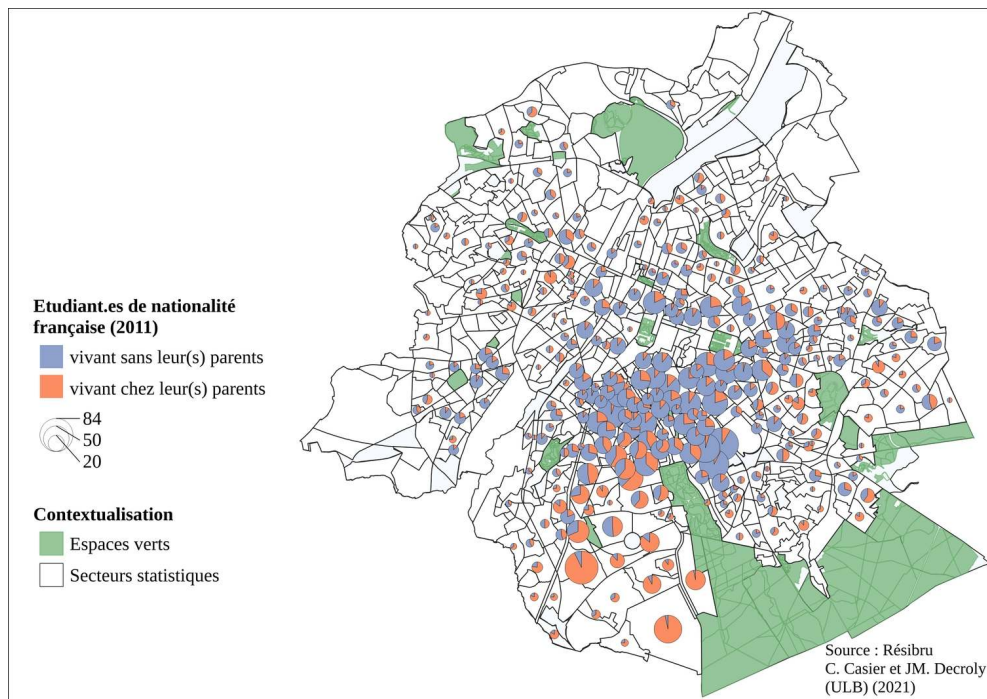
géographie des étudiant·es vivant hors du foyer parental présente plus de diversité avec un nombre important d'individus habitant à proximité des campus ixellois de l'ULB, de l'implantation à Woluwé de l'Université catholique de Louvain (UCL), mais aussi à Anderlecht où se localise le pôle santé de l'ULB (illustration 10) ; leur indice de dissimilarité par rapport aux Françaises en général est de 0,32.

Illustration 9 - Géographie des ressortissant·es des quintiles de revenus supérieurs et inférieurs (2011)



Sources : Registre national de la population, Résibru.

Illustration 10 - Géographie des étudiant·es de nationalité française (2011)



Sources : Registre national de la population, Résibru.

- 39 Au vu de la part significative des Français·es dans certains quartiers du Sud bruxellois, on peut s'interroger sur leurs interactions avec le marché du logement et le tissu commercial de ces espaces. Une étude menée sur un quartier du Nord d'Ixelles décrit par exemple une montée des prix à l'achat et à la location liée à sa forte internationalisation, dont la présence française est une composante importante (Casier, 2021). Par ailleurs, la concentration de cette population aisée favorise probablement l'installation d'acteurs immobiliers spécialisés, comme l'agence « Une Française à Bruxelles », lancée en 2020 et qui déclare « nous recherchons exclusivement des maisons et appartements à Bruxelles pour les Français qui souhaitent y investir ou s'établir »¹⁹. De façon plus générale, on note une concentration remarquable d'agences immobilières autour du Châtelain, ainsi que le long de la chaussée de Waterloo (Atrium.brussels *et al.*, 2017, p. 24). Enfin, la presse destinée aux Français, comme Juliette & Victor, « magazine de l'art de vivre franco-belge », offre régulièrement des conseils sur l'immobilier à Bruxelles et les quartiers où acquérir un bien. Ces pistes mériteraient d'être davantage explorées via des études qualitatives approfondies.

Conclusion

- 40 Au terme de cette analyse qui reste partielle compte tenu des limites des données statistiques, il s'avère que la population française établie à Bruxelles a connu une très forte croissance depuis le début des années 2000 et qu'elle est proportionnellement plus nombreuse, plus jeune et plus féminine que dans d'autres métropoles internationales. Très fortement concentrée dans les quartiers de la partie méridionale de la Région, elle comprend à la fois un contingent important d'étudiant·es de l'enseignement supérieur et un large groupe d'adultes à haut capital culturel, mais

présentant des profils socio-économiques diversifiés, surtout chez les plus jeunes d'entre eux et elles. À plusieurs titres, ces Franco-bruxellois-es se différencient des ressortissant-es des autres pays limitrophes établis à Bruxelles. Ces dernières sont plus âgées, comprennent proportionnellement beaucoup moins d'étudiant-es et comptent parmi les actives davantage d'individus disposant de revenus élevés et travaillant dans des institutions internationales. À ce profil caractéristique d'une immigration à haut statut économique répond une implantation plus périphérique dans l'aire urbaine bruxelloise.

- 41 La population française établie à Bruxelles relève donc davantage de la *Middle-Class migration* conceptualisée par S. Scott (2006) que des « élites migrantes ». Elle est diversifiée sur le plan socio-économique, comme en témoigne la présence en son sein à la fois de jeunes actives qui occupent des positions précaires sur le marché de l'emploi et disposent de revenus faibles, et d'actives plus âgées, ayant des revenus confortables et occupant des fonctions dans des entreprises et institutions internationales. Au total, les Franco-Bruxellois-es ne sont donc pas très différent-es des Franco-Londonien-n-es évoqués plus haut. La présence française à Bruxelles s'inscrit donc pleinement dans les recompositions en cours de l'émigration internationale française, en particulier sa diversification et son rajeunissement.
- 42 Si les immigrant-es français-es établis à Bruxelles ou à Londres ont des profils socio-économiques variés, ils partagent toutefois un point commun : les diplômés effectifs et futurs de l'enseignement supérieur y sont nettement majoritaires. Ce résultat ne doit rien au hasard. Il traduit simplement le fait que la distance filtre socialement les mobilités résidentielles : le niveau de diplômes de la personne migrante (ou de ses parents) augmente lorsque les distances parcourues s'allongent (Cusin, 2014 ; Haran *et al.*, 2018). En effet, s'implanter dans une ville à l'étranger engendre des coûts plus importants qu'un déménagement de proximité, repose sur l'accès à une information – par exemple à propos des marchés du logement et du travail – plus difficile à obtenir, et sollicite le capital social des individus car le fait de connaître des proches dans le territoire d'arrivée y facilite considérablement l'implantation.
- 43 Les similitudes socio-économiques entre les Franco-Bruxellois-es et les immigrant-es français-es établis à Londres, ne doivent pas faire oublier certaines singularités de la présence française à Bruxelles, en particulier son poids relatif beaucoup plus important qu'ailleurs. La capitale de la Belgique polarise davantage l'émigration étrangère des Français-es que d'autres métropoles européennes ou nord-américaines. Cet « avantage comparatif » résulte vraisemblablement des multiples opportunités qu'offre Bruxelles aux Français-es qui cherchent à s'expatrier. Tout d'abord, la ville jouit d'une bonne accessibilité depuis la France, renforcée depuis 1996 suite à l'ouverture de la ligne à grande vitesse entre Paris et Amsterdam via Bruxelles. La langue dominante y est le français et l'accès aux études supérieures, en particulier dans les domaines paramédicaux et artistiques, y est plus facile qu'en France (voir *supra*). Par ailleurs, selon les données notariales, les prix sur les marchés acquisitif et locatif du logement y sont moins prohibitifs qu'à Paris et comparables à ceux de Lyon. De plus, le régime fiscal y est plus favorable pour les ménages à haut revenu. De surcroît, malgré sa modeste taille, Bruxelles se distingue par l'importance de son offre culturelle, ainsi que la diversité et la vivacité de sa vie artistique (Grésillon et Debroux, 2017). En conséquence, malgré la présence d'une frontière internationale – et les inconvénients qui peuvent en découler, même pour des migrations intra-européennes –, Bruxelles

aurait progressivement été intégrée dans le système français des migrations internes extra-départementales. Pour rejoindre la citation mise en exergue dans le titre de cet article²⁰, il est vraisemblable que pour des jeunes adultes français·es désireux·euses d'accéder à un diplôme de l'enseignement supérieur ou à un emploi qualifié, sans devoir déboursier de montants trop importants pour se loger et tout en bénéficiant des aménités d'une métropole, Bruxelles fait désormais partie du champ des destinations possibles, au même titre que Paris ou des métropoles régionales comme Lyon, Marseille, Lille, Nantes ou Bordeaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Atrium.brussels, Perspectives.brussels, IGEAT, 2017. Le commerce bruxellois en chiffres [en ligne.] URL: https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/commercebruxelloisenchiffres_2017.pdf
- Barbara M.-A., Dumont J.-C., Spielvogel G., 2021. *De la France vers le monde : que révèle l'augmentation de l'émigration française ?* Ministère de l'économie, des finances et de la relance. Trésor éco, n° 275.
- Barwick C., Le Galès P., 2021. Work in London, love in Paris: Middle class mobility over the Channel Tunnel. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 47, n° 17, p. 4023-4039.
- Berriane M., Janati M.I., 2016. Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration nord-sud vers le Maroc. *Autrepart*, n° 77, p. 87-105.
- Brahic, B., Lallement, M., 2020. From 'expats' to 'migrants': Strategies of resilience among French movers in post-Brexit Manchester. *Migration and Development*, vol. 9, n° 1, p. 8-24.
- Brutel, C., 2010. *Jeunes et territoires : l'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité*. INSEE Première, n°1275.
- Casier C., 2019. La transformation des structures démographiques et de la géographie des Européens à Bruxelles entre 2000 et 2018. *Brussels Studies* [en ligne], collection générale, n° 138. URL: <http://journals.openedition.org/brussels/2878> - DOI : <https://doi.org/10.4000/brussels.2878>
- Casier C., 2021. « Faire de la place. » Les migrants européens aisés et la transformation du quartier Solvay (Bruxelles) ». *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement* [En ligne], n° 48-49. URL: <http://journals.openedition.org/tem/7584> - DOI: <https://doi.org/10.4000/tem.7584>
- Cusin F., 2014. Les dynamiques urbaines au prisme des mobilités résidentielles longues. In Fol S., Miot Y., Vignal C., *Mobilités résidentielles territoires et politiques publiques*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 65-95.
- Desiere, S., Struyven, L., Cuyvers, D., Gangji, A., 2018. *L'emploi international : enfin présent dans les statistiques sur le marché du travail*. IBSA-focus, n° 24, 9 p. URL: https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Focus-24_FR-V6.pdf
- Dubucs H., 2009. *Habiter une ville lointaine : le cas des migrants japonais à Paris*. Thèse de Doctorat, Université de Poitiers.

- Fabbiano G., Peraldi M., Poli A., Terrazzoni L. (dir.), 2019. *Les migrations des Nords vers les Suds*. Paris, Karthala.
- Goulet S-H., 2019. L'immigration française contemporaine au Québec : entre retour au pays, poursuites migratoires et intégration durable. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 17. URL: <http://journals.openedition.org/rfsic/6896> - DOI: <https://doi.org/10.4000/rfsic.6896>
- Grésillon B., Debroux, T., 2017. Bruxelles, le nouveau Berlin ? Regards croisés sur deux métropoles culturelles européennes. *Belgeo. Revue belge de géographie*, n° 4. URL: <http://journals.openedition.org/belgeo/20783> - DOI: <https://doi.org/10.4000/belgeo.20783>
- Grimmeau, J. P., Van Crielingen, M., & Roelants, M., 1998. Les migrations d'émancipation en Belgique. *Espace Populations Sociétés*, vol. 16, n° 2, p. 235-247.
- Grosmaire J.-L., 1983. Les Français à Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n° 71, p. 341-348.
- Haran L., Garnier M., Baccaïni B. (dir), 2018. *Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux. Rapport 2018 de l'Observatoire des territoires* [En ligne]. URL: <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/rapport-2018-les-mobilites-residentielles-en-france-tendances-et-impacts-territoriaux>
- Huc-Hepher, S., Drake, H., 2013. From the 16eme to South Ken? A contemporary study of the French population in London. In Kelly, D. and Cornick, M. (ed.), *A history of the French in London: Liberty, equality, opportunity*. Londres, University of London, p. 391-429.
- Le Renard, A., 2019. *Le privilège occidental. Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Raffestin, C., 1982. Géographie des groupes nationaux dans les quartiers de la Ville de Genève. In Centlivres-Demont M., *Un nouveau regard sur la ville. Contributions à l'ethnologie urbaine*. Berne, Société suisse d'ethnologie, p. 139-148.
- Russel K., Findlay A., 2012. Student Migration. In Rath J., Martiniello M. *An Introduction to International Migration Studies: European Perspectives*. Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 259-280.
- Ryan L., Mulholland J., 2014. Trading Places: French Highly Skilled Migrants Negotiating Mobility and Emplacement In London. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 40, n° 4, p. 584-600.
- Santelli, E., 2013. Partir à Londres... pour favoriser l'insertion professionnelle en France. *Enfances Familles Générations* [En ligne], n° 19. URL: <http://journals.openedition.org/efg/1692>
- Scott S., 2006. The Social Morphology of Skilled Migration: The Case of the British Middle Class in Paris. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 7, p. 1105-1129.
- Scott S., 2019. New Middle-Class Labor Migrants. In Ratuva S. (ed.), *The Palgrave Handbook of Ethnicity*. Singapour, Springer Nature, p. 1729-1748.
- Simon G. et Guedj J., 2015. France. In G. Simon (s.d), *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*. Paris, Armand Colin, p. 37-49.
- Verquin B., 2001. Les Français à l'étranger. D'un "modèle migratoire colonial" à la circulation des élites. *Hommes et Migrations*, n° 1233, p. 28-43.
- Verquin B. 2002. Français à l'étranger : des itinéraires de plus en plus complexes, concentrés dans les pays développés ou à "forts potentiels". *Espace, populations, sociétés*, n° 1-2, p. 99-108.

NOTES

1. Site *SudInfo*, URL: <https://www.sudinfo.be/id402662/article/2021-06-29/derapages-anti-francais-sur-les-reseaux-sociaux-apres-lelimination-des-bleus> (consulté le 15/09/2021).
2. *Le Soir*, URL: <https://plus.lesoir.be/381306/article/2021-06-29/pourquoi-les-belges-jubilent-ils-quand-la-france-perd> (consulté le 15/09/2021)
3. Site *7 sur 7*, URL: <https://www.7sur7.be/diables-rouges/un-drapeau-francais-brule-a-bruxelles-apres-la-defaite-des-bleus~acce78f6/> (consulté le 15/09/2021)
4. Site *Le Monde*. URL: https://www.lemonde.fr/fragments-de-france/article/2021/10/20/a-bruxelles-le-refuge-des-brebis-galeuses-de-parcoursup_6099090_6095744.html (consulté le 22/10/2021).
5. Site *Montreal Gazette*. URL: <https://montrealgazette.com/news/local-news/the-french-invasion-of-the-plateau-mont-royal> (consulté le 15/09/2021).
6. Gare centrale de Londres, d'où partent notamment les trains Eurostar vers la France, les Pays-Bas et la Belgique.
7. Les États membres de l'OCDE accueillent actuellement plus de 80 % des 2 millions de Français.es établis hors de France (Barbara *et al.*, 2021).
8. Comprenant entre autres : la nationalité et le pays de naissance, l'année d'entrée sur le territoire belge après 1979 et les caractéristiques démographiques générales (âge, sexe, ménage).
9. Telles que le revenu, la situation sur le marché de l'emploi, la catégorie professionnelle et le secteur d'activité.
10. Telles que le statut d'occupation du logement ou le diplôme.
11. Il s'agit du projet RésiBru (« Approche interdisciplinaire des trajectoires résidentielles et des politiques d'attractivité dans l'espace métropolitain bruxellois ») mené dans le cadre d'un programme de recherche financé par la Région de Bruxelles-Capitale qui associe l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'Université Libre de Bruxelles et le Centre d'Études Sociologiques (CES) de l'Université Saint-Louis.
12. Un enfant né en Belgique reçoit la nationalité belge si un de ses parents est Belge (1985) ou si les deux parents sont nés en Belgique et y résident pendant les 5 années précédant la naissance (1992).
13. L'ancienne province de Brabant, rassemblant la Région de Bruxelles-Capitale, le Brabant wallon et le Brabant flamand, est utilisée dans cet article pour approcher l'aire métropolitaine bruxelloise. 42 % des étrangères installées en Belgique y résident.
14. En 2019-2020, on compte 4 325 étudiant·es de nationalité française à l'Université libre de Bruxelles (ULB), principale université francophone de la capitale, et en 2017-18, 4.400 dans le supérieur non-universitaire bruxellois, ces individus y représentant respectivement 12,5 % et 13,5 % du total des étudiant·es inscrites. Il faut encore ajouter le millier d'étudiant·es français·es du domaine médical de l'UCLouvain, basé dans la commune bruxelloise de Woluwe-Saint-Lambert, et la grosse centaine d'inscrites à l'Université Saint-Louis.
15. Nous utilisons dans cet article les quintiles du revenu net imposable sur base des déclarations d'impôt de l'ensemble de la Belgique. Elles sont subdivisées en cinq parts égales, les quintiles. Le 1^{er} quintile correspond aux 20 % des déclarations dont les revenus sont les plus bas et le 5^e quintile aux 20 % des déclarations dont les revenus sont les plus élevés.
16. L'indice de dissimilarité permet la comparaison des distributions spatiales de deux groupes. Il est compris entre 0 (similitude parfaite) et 1 (dissemblance maximale).
17. Le standing du quartier est défini en combinant plusieurs indicateurs socio-économiques. Les déciles sont calculés à l'échelle de la Belgique.
18. L'indice de ségrégation est une mesure de la ségrégation d'un groupe dans l'espace. Il est compris entre 0 (répartition parfaitement égale) et 1 (répartition parfaitement inégale).
19. URL: <https://www.unefrancaiseabruelles.be/> (consulté le 13/09/2021)

20. Le propos a été tenu par une architecte d'origine mayennaise, rencontrée en marge de la préparation de cet article, alors qu'elle répondait à la question suivante : qu'est ce qui t'a conduit à Bruxelles ? Après avoir obtenu son diplôme à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne à Rennes, elle a migré à Bruxelles quand elle avait 23 ans. Elle y réside depuis sept années. Elle y a d'abord été stagiaire-architecte, puis architecte indépendante, puis commis de cuisine dans un restaurant branché avant d'obtenir un financement pour réaliser une thèse de doctorat. L'adjectif « chouette », qui désigne quelque chose de sympathique, joli et/ou agréable est d'usage plus courant en Belgique francophone qu'en France. Son emploi témoigne d'une certaine familiarité avec les manières de s'exprimer des Bruxellois·es francophones.

RÉSUMÉS

Cet article étudie l'immigration française dans la Région de Bruxelles-Capitale d'un point de vue socio-démographique et géographique à l'aide de données statistiques individuelles et agrégées. Très concentrée dans les quartiers du Sud de la Région, cette population en forte croissance est caractérisée par une surreprésentation des jeunes adultes et des femmes. Elle comprend principalement des diplômées de l'enseignement supérieur mais est néanmoins polarisée entre des jeunes aux revenus faibles et des adultes en emploi bien rémunérés. À la différence des ressortissantes des autres pays limitrophes de la Belgique, avec lesquels une comparaison est effectuée, les Franco-Bruxelloises relèvent donc davantage de la *Middle-Class migration* (Scott, 2006) que d'une élite migrante transnationale.

This paper studies the French presence in Brussels from a socio-demographic and geographical perspective using individual and aggregate statistical data. Highly concentrated in the southern districts of the Region, this rapidly growing population is characterised by an over-representation of young adults and women. It includes mainly higher education graduates but is nevertheless polarized between low-income youth and well-paid employed adults. Unlike nationals of countries bordering Belgium, with whom a comparison is made, Franco-Brussels citizens are therefore more of a middle-class migration (Scott, 2006) than a transnational migrant elite.

INDEX

Thèmes : Sur le Champ

Mots-clés : immigration qualifiée, immigration étudiante, Français, Bruxelles, profil social

Keywords : skilled migration, student migration, French, Brussels, social profile

AUTEURS

CHARLOTTE CASIER

Casier Charlotte, charlotte.casier@ulb.be, est aspirante FNRS et doctorante à l'Université libre de Bruxelles – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT). Elle a récemment publié :

- Casier C., 2019. La transformation des structures démographiques et de la géographie des Européens à Bruxelles entre 2000 et 2018. *Brussels Studies* [En ligne], collection générale, n° 138.
URL: <http://journals.openedition.org/brussels/2878>
- Casier C., 2021. « Faire de la place. » Les migrants européens aisés et la transformation du quartier Solvay (Bruxelles). *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement* [En ligne].
URL: <http://journals.openedition.org/tem/7584>

JEAN-MICHEL DECROLY

Jean-Michel Decroly, Jean-Michel.Decroly@ulb.be, est professeur à l'Université libre de Bruxelles – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT). Il a récemment publié :

- Boussauw K. Decroly J.-M., 2021. Territorializing international travel emissions: Geography and magnitude of the hidden Climate footprint of Brussels. *Urban Planning*, vol. 6, n° 2, p. 285-298.
- Dobruszkes F. Ramos-Pérez D. and Decroly J.-M., 2019. Reasons for Flying. In Graham A. Dobruszkes F. (ed.), *Air Transport: A Tourism Perspective*. Oxford, Elsevier, p. 23-39.
- Wayens B., Decroly J.-M., Strale M., et al., 2020. Pedestrianization of a multifunctional space: challenges and early observations on the Brussels Pentagon. In Vermeulen S., Mezoued A. M., De Visscher J.-P. (ed.), *Towards a metropolitan city centre for Brussels*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, VUB Press and Brussels Studies Institute, p. 55-79.